

SE 04412

Rulinda Jean Marie Vianney

Kigali, le 9.7.91

B.P 1884 Kigali

EPS 

A traiter par	
Date entrée:	9/7/91
N° Clé:	7309/207

7309/207

Monsieur le Président de  
 l'Association Rwandaise des Arts  
 Martiaux  
 Kigali

Objet: 5<sup>e</sup> Jeux Africains

Monsieur le Président,

Me référant à votre lettre n°011/NZ.S/ARAM/91 du 8.7.91 adressée au Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif dont une copie m'a été réservée, je saisis cette occasion pour formuler les observations suivantes: Comme il est d'usage de par le monde, dans le sport en général et le karaté en particulier, la sélection d'une équipe nationale se fait sur base de compétitions ponctuelles afin de disposer des performances du moment.

Vu que pour les 5<sup>ème</sup> Jeux Africains la décision nous a été communiquée avec retard et que les compétitions n'étaient plus possibles, il aurait été plus judicieux de recourir à l'Assemblée Générale, seule compétente dans des décisions aussi importantes, qui elle aussi se serait basée sur le niveau des athlètes le plus récent. La représentation doit rencontrer l'assentiment de la plus grande majorité des membres de l'ARAM et non se limiter à de simples débats entre copains.

J'en appelle ici au Ministre qui me lit en copie de réaliser le caractère politique de notre participation à ces jeux pour examiner avec attention les quelques observations que je me fais le devoir de développer ci-après:

Dans votre lettre ci-haut citée, vous semblez dire au Ministre que la réunion tenue le 30 Juin au siège du club Samourai a requis le quorum statutaire. Il est utile ici de vous faire remarquer que la plupart des membres du comité exécutif siége<sup>nt</sup> à la fois comme [redacted] membres du comité technique. La plupart des membres du comité technique ne figurant pas sur la liste des membres du comité exécutif n'était pas présent. A mon humble sens, on ne peut parler de quorum surtout qu'il ne se base sur aucun texte de règlement. En outre, vous affirmez que chaque participant a eu le temps de confronter ces idées. Vous oubliez Monsieur le Président qu'aucune position commune n'a été dégagée et qu'au contraire certains des participants ont préféré se retirer de la réunion parce que les échanges étaient transformés en dialogue de sourds

Faut-il vous rappeler les points qui n'avaient pas rencontré l'assentiment de tous les participants:

- Le participant au Kumité (Karaté) de moins de 60 Kilos
- Le participant au Kumité (Karaté ) de plus de 80 Kilos
- Le participant de la Boxe

Faut-il vous rappeler que les jeux africains ne sont pas affaire d'une seule association mais Affaire d'Etats puisque le C.S.S.A, seul organe suprême qui les organise et les patronne est issu de la volonté des Chefs d'Etats des pays Africains indépendants. C'est pourquoi, je m'étonne que pendant ladite réunion, aucun représentant du Ministère ayant les sports dans ses attributions n'a été invité alors que l'avis du département est très important dans la prise des décisions sur la participation aux 5<sup>e</sup> Jeux africains.

Je souhaiterais que le Ministre qui me lit en copie puisse prendre ses responsabilités devant cette situation qui ne fait qu'envenimer l'atmosphère par trop lourde déjà au sein des membres de l'ARAM.

Après concertation avec:

- NDUWUMWE François, Président du club SANCHIN
- RUTAYISIRE J.M.V , Président du Boxing club de Kigali et Entraîneur de Kung-Fu
- NZAMURAMBAHO SOMPO, Entraîneur (Boxing club de Kigali)
- NKONGOLI J.D , Entraîneur de Taekwondo
- HAVUGIMANA Fidèle , Entraîneur de Boxe
- KAMANZI Ephrem , Secrétaire Général de l'ARAM,  
nous avons jugé sage de dégager le compromis ci-après:

Vue l'expérience dans les jeux précédents, notre objectif est de participer, essayer de gagner, et surtout former nos athlètes et entraîneurs; notre délégation devrait être composé des gens qui sauront en profiter c-à-d 5 Karatekas ceintures noires seulement, 2 boxeurs expérimentés et leur coach à savoir:

KARATE: - 65 Kg MUKAMAYIRE Théodore  
 - 70 Kg KAMANZI Ephrem  
 - 75 Kg MUSANGANYA Faustin  
 - 80 Kg SINZI Tharcisse  
 - Toute catégorie RULINDA J.M.Vianney.

BOXE : - KALIKUMUTIMA Damas : Moyen  
 - SOMPO NZAMURAMBAHO : Mi-Moyen  
 - HAVUGIMANA Fidèle : Coach.

Voici Monsieur le Président, les quelques observations que je tenais à formuler à votre intention.

J.M.Vianney RULINDA

Copie pour information à:

- ✓ - Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif

KIGALI

- Monsieur le Secrétaire Général de l'ARAM
- Monsieur le Président de Club (Tous)
- Monsieur l'Entraîneur (Tous)